

BULAC

[도서관] [शिक्षा] [කාලාපන] [ሥልጣን]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2012/566

Envoyé par
Marie-Lise Tsagouria

Téléphone
01 81 69 18 10

Courriel
marie-lise.tsagouria@bulac.fr

Date
30 novembre 2012

COMPTE RENDU

Conseil scientifique du 15 juin 2012

Participants présents

Membres du conseil scientifique

Dominique AKHOUN-SCHWARB
Véronique BERANGER
Michele BERNARDINI
Alain BLUM

Chantal CHANSON-JABEUR
Redouane DJAMOURI
Manuelle FRANCK
Antoine MARÈS

Catherine MAYEUR-JAOUEN
Éric MEYER
Jean-Luc RACINE
Thomas TABERY

Membres de droit
Marie-Lise TSAGOURIA

Invités

Alice LEMESLE
Mélanie LE TORREC

Cheng PEI
Francis RICHARD

Bernadette VINCENT
Farzaneh Zareie

Participants excusés

Olivier de BERNON
Pierre BOILLEY
François DEROCHE
Francis CONTE

Thomas DE BRUIJN
Ève FEUILLEBOIS
Gilles VEINSTEIN
Michèle THERRIEN

Daniel RENOULT

Prochaine réunion le
14 décembre 2012 à 9h30

Lieu et Adresse
BULAC - Salle du conseil
65 rue des Grands Moulins - Paris 13ème

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 8 décembre 2011
2. Premier bilan de fonctionnement de la BULAC
3. Point sur l'usage des ressources électroniques
4. Panorama des manifestations culturelles et scientifiques organisées par la BULAC depuis son ouverture et pré-programme 2012-2013
5. Bilan de fonctionnement de la Mission coordination enseignement-recherche et perspectives d'avenir
6. Questions diverses

Le président du conseil scientifique souhaite en préambule remercier l'équipe de la BULAC pour le travail accompli pendant les six premiers mois de fonctionnement de la bibliothèque.

Il annonce le retour du CNRS au sein du GIP BULAC, lui-même en cours de reconduction pour une durée indéterminée.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 8 DÉCEMBRE 2011

Le procès-verbal du conseil scientifique du 8 décembre 2011 n'ayant pu être produit dans les temps, son approbation est reportée au prochain conseil.

2. PREMIER BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA BULAC

Alice Lemesle, responsable du Pôle publics, commente les premières statistiques de fonctionnement. Elle précise qu'il s'agit d'un premier exercice et que certaines données sont encore indisponibles ou imparfaitement fiables.

Elle déroule la mise en place progressive des services et souligne l'importance que revêtira la mise en place du contrôle d'accès pour préserver une ambiance studieuse. Cette mise en place permettra aussi l'ouverture à la réservation des carrels et salles de groupes. Elle est prévue pour la rentrée universitaire.

Elle confirme à Antoine Marès qu'il y aura un développement des actions de formation au profit de l'ensemble des établissements membres du GIP.

Cheng Pei demande ce qui est prévu pour connaître l'usage qui est fait des collections en libre-accès : des semaines de relevés systématique par douchage des codes-à-barres des ouvrages à ranger vont être organisées.

Alain Blum s'inquiète de la discipline des lecteurs dans le retour des documents : il n'y a pas de gros problèmes pour l'instant. Il demande si les lecteurs sont inscrits sur une liste de diffusion. Ce n'est pas le cas. : des informations leur sont communiqués au moment de leur inscription et il est également possible de procéder à la diffusion d'information ciblées dans leur compte lecteur. Le site web est par ailleurs tenu à jour pour annoncer la montée en charge des nouveaux services, et complété par les annonces faites sur les réseaux sociaux.

Manuelle Franck souhaite se joindre aux félicitations. Elle confirme que, des étudiants aux enseignants, il y a une très grande satisfaction qui s'exprime sur la qualité de la bibliothèque.

Antoine Marès demande si des remarques sont faites sur le catalogue en tant que tel. Alice Lemesle répond que les remarques et suggestions portent plutôt sur les acquisitions. Farzaneh Zareie complète en indiquant que des formations vont être organisées pour la recherche dans le catalogue en bi-écriture.

Éric Meyer souhaite savoir si des remarques ont été formulées sur la répartition des ouvrages entre le niveau étude et le niveau recherche. Farzaneh Zareie reçoit quelques remarques lorsqu'elle organise des visites avec les enseignants-chercheurs, mais cela dépend beaucoup de l'historique des fonds. Elle propose de travailler avec les enseignants pour développer le niveau étude.

Antoine Marès a remarqué une certaine hétérogénéité, parfois en manque, parfois en surplus suivant les domaines et les disciplines.

Marie-Lise Tsagouria rappelle que la constitution des fonds destinés au libre accès n'est pas encore terminée, notamment dans les domaines slaves et chinois, et que 12 000 ouvrages sélectionnés sont dans le circuit de traitement et parviendront progressivement sur les étagères.

3. POINT SUR L'USAGE DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES (RE)

Bernadette Vincent, responsable des ressources électroniques, présente la note d'étape qu'elle a produite dans la continuité des présentations préalablement effectuées devant le conseil scientifique.

Quelques chiffres sont quantitativement significatifs dans le relevé de consultation des ressources électroniques : il s'agit notamment du *CNKI* et de *Library Press Display*.

Mais elle souligne que c'est encore une période de démarrage, que beaucoup reste encore à faire en termes de formations du public et de mise en place de l'accès distant.

Elle revient sur la question des indicateurs d'usage : pour l'instant ils sont strictement quantitatifs. Il est indispensable d'ajouter un volet qualitatif par la réalisation d'enquêtes d'usage et le développement des suggestions d'acquisition.

L'une des difficultés techniques repose sur le fait que l'outil normatif *Counter* n'est utilisé que par les grands éditeurs.

Les objectifs pour 2013 seront prioritairement :

- La normalisation des statistiques ;
- Le travail sur l'accès distant ;
- Le travail sur le signalement des RE : elles ne figurent pas pour l'instant dans le catalogue de la BULAC, sachant que seules les ressources acquises de manière pérenne ont vocation à y entrer ;
- Le signalement en salle des abonnements couplés (électronique et papier) ;
- La formation des usagers : 109 personnes ont déjà formées à l'usage des RE, elles devraient progressivement faire tâche d'huile. La création de tutoriels est également en préparation.

Jean-Luc Racine constate que les RE représentent un quart du budget documentaire. Quelle est la stratégie pour l'avenir ? Qu'en est-il des langues indiennes ?

Concernant le budget, Marie-Lise Tsagouria précise que sur l'ensemble des dépenses consacrées aux RE, seule la moitié est destinée à des abonnements, l'autre partie étant utilisée pour des acquisitions pérennes. Il y a par ailleurs peu de RE généralistes, ce qui diminue le risque d'inflation des coûts subi par la majorité des bibliothèques universitaires.

Pour les langues indiennes, Bernadette Vincent précise qu'il existe peu de ressources académiques en langues originales, elles sont le plus souvent en anglais.

Jean-luc Racine suggère de chercher du côté des académies littéraires.

Cheng Pei souligne la complémentarité des politiques entre la BULAC et la BNF, celle-ci dépensant 20% de son budget sur des ressources électroniques généralistes et rien sur des RE orientalistes. Il pense qu'il est difficile de multiplier les moyens d'accès à toutes ces ressources, les lecteurs s'y perdent.

Bernadette Vincent indique que les achats d'e-books se font titre à titre. Il s'agit le plus souvent de pdf téléchargeables qui permettent de s'affranchir de la plate-forme des éditeurs, ce qui simplifie la problématique de l'accès.

Antoine Marès demande si la question de l'accès distant est uniquement un problème technique. Bernadette Vincent le confirme. La négociation pour l'accès distant a déjà eu lieu à chaque fois avec les éditeurs, mais il y a encore des accords techniques à trouver (utilisation d'un *proxy* ou d'une liste d'utilisateurs).

Alain Blum pense préférable de privilégier plutôt le développement des collections que le nombre de lecteurs. L'accès distant n'est pas si important, les utilisateurs peuvent se déplacer.

Il s'interroge sur les procédures de test à utiliser pour déterminer les choix d'acquisition. Bernadette Vincent procède à une veille active avec les responsables de fonds. Elle met en place les tests proposés par les éditeurs (d'une durée rarement supérieure à un mois). Mais ce système est peu convaincant, la durée est trop courte et les utilisateurs potentiels pas toujours au courant. Les retours sont en conséquence peu nombreux.

Marie-Lise Tsagouria rappelle, qu'en tout état de cause, les arbitrages sur les acquisitions de RE se sont toujours effectués en conseil scientifique.

Dominique Akhoun-Schwarb demande si la consultation de RE en anglais est un obstacle. En réalité, il n'y a pas le choix. Il n'existe presque rien en français, sauf revues.org.

Thomas Tabery s'interroge sur les consortiums intéressant la BULAC : celle-ci utilise Couperin pour toutes les ressources en langues occidentales et anime le CEDDREJ pour les RE japonaises (dont l'accès est partagé entre 15 bibliothèques européennes). Une discussion a débuté au sein de l'association EASL pour créer un consortium de même nature sur les RE chinoises. Des démarches identiques devraient être lancées pour le domaine slave et pour le Moyen-Orient, mais le temps a manqué jusque là.

4. PANORAMA DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES ORGANISÉES PAR LA BULAC DEPUIS SON OUVERTURE ET PRÉ-PROGRAMME 2012-2013

Mélanie Le Torrec, responsable de la Mission action culturelle, présente le bilan des manifestations culturelles et scientifiques qui se sont déroulées depuis l'ouverture de la bibliothèque : conférences, rencontres autour du livre, journée d'étude sur les archives du Goulag. Elle fait également le point sur la résidence d'écrivain qui est en cours et notamment sur les ateliers d'écriture qu'anime Claire Fercak.

Éric Meyer est convaincu de l'intérêt de ce type d'opération, qu'il serait sûrement intéressant de renouveler en l'orientant vers des auteurs venant des pays du périmètre documentaire de la BULAC.

Mélanie le Torrec ajoute que les résidences ne sont pas limitées aux écrivains, mais que la BULAC pourrait aussi accueillir des traducteurs.

Concernant le cycle de conférences 2012-2013, elle propose deux thèmes possibles : la contestation du pouvoir ou la géographie littéraire. Dans tous les cas la programmation devra être bien articulée sur les activités des établissements partenaires.

Après discussion, le premier fil rouge, la « contestation du pouvoir » est retenu pour la période 2012-2013 et le conseil propose de développer le thème de la « géographie littéraire » en 2013-2014.

5. BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT-RECHERCHE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Farzaneh Zareie, responsable de la Mission de coordination enseignement-recherche fait le point sur les contacts qui ont été pris depuis la création de la mission en septembre 2011 : 60 courriels envoyés, 12 visites organisées pour plus de 150 enseignants ou chercheurs. Un contact formel a également été pris avec chaque établissement membre du GIP pour proposer une information directe auprès des conseils. Certaines séances ont déjà eu lieu, les autres seront organisées à l'automne. Le même type de présentation pourra également être effectué devant les conseils de laboratoire.

Ces contacts seront poursuivis et amplifiés en 2012-2013, des visites thématiques seront également proposées aux départements de l'INALCO.

La Mission a également identifié le besoin de disposer d'enseignants référents qui puissent servir de relais pour faire passer l'information vers leurs collègues et vers les étudiants. Il pourrait également être utile que les responsables de fonds participent à l'occasion aux réunions de laboratoire, pour se faire connaître, pour mieux identifier les axes de recherche et les besoins de documentation des équipes.

Des collaborations sont également envisageables pour proposer en début d'année des sujets de master, pour former aux méthodologies de recherche documentaire à partir du niveau M, etc.

Éric Meyer considère que ce premier bilan plaide largement en faveur du renforcement des liens entre bibliothèque et enseignants-chercheurs. Il relève comme particulièrement intéressante la proposition de sujets de masters.

Devrait par ailleurs être abordée une question structurante : la coordination des acquisitions entre BULAC et autres entités documentaires de son périmètre. Se pose tout particulièrement la question des acquisitions dans les centres de l'EHESS...

Antoine Marès est convaincu que la diffusion de listes des fonds et des sujets à traiter donnerait un tour très concret aux contacts établis.

Jean-Luc Racine s'inquiète de l'impact que pourrait avoir sur la BULAC la tectonique des PRES. Marie-Lise Tzagouria indique que la BULAC se positionne pour l'instant en observateur et qu'elle n'est pas directement impliquée dans les mouvements en cours.

Dans ce contexte mouvant, Éric Meyer se réjouit de la double perspective de prorogation du GIP et de retour du CNRS, ceci ne pouvant que conforter la BULAC dans sa position de neutralité.

6. QUESTIONS DIVERSES

Cheng Pei informe le conseil que le bouclage d'une nouvelle convention BULAC-BNF est en cours, elle devrait pouvoir être proposée au prochain conseil.

Quittant lui-même son poste de chef de service des langues orientales pour prendre la responsabilité du projet Richelieu, il fait ses adieux au conseil scientifique de la BULAC après huit ans de participation en continu.

Jean-Luc Racine demande que le conseil scientifique adresse formellement ses félicitations aux équipes de la BULAC, suggestion qui est approuvée à l'unanimité.

Dominique Akhoun-Schwarb adresse ses remerciements à la BULAC pour l'accueil de la 34ème conférence du MELCOM (4-7 juin 2012).

La prochaine réunion du conseil scientifique est fixée au 14 décembre 2012 à 9h30.